

ASSOCIATION « DOMAINE DES JONQUIERES ET DES LILAS
Madame Letellier Karine
21 rue des Bleuets
64000 PAU

Monsieur le Préfet des Pyrénées Atlantiques
2 rue du Maréchal Joffre
64000 PAU

Objet : Insécurité du quartier
Pj : listing des adhérents de l'association

Pau le 06 janvier 2012

Lettre Recommandée avec AR.

Monsieur le Préfet,

Nous avons organisé fin novembre, une réunion des membres du bureau de notre association afin de mettre en place un plan d'action, pour une nouvelle fois alerter les autorités de nos préoccupations concernant l'insécurité grandissante dans notre quartier.

Nous avons effectué un premier signalement en réunion publique le 19/09/2009, en présence des représentants de la Mairie de Pau et du Directeur départemental de la sécurité publique qui nous avaient précisé les stratégies mises en place en termes de sécurité, mais nous en avons jamais constaté concrètement les effets.

Notre anticipation à dénoncer les faits a été légitimée rapidement puisqu'en décembre 2010 pas moins de sept cambriolages ont été recensés dans notre quartier, quatre-vingt-dix-sept au total dans les alentours, selon la publication de la presse locale, en date des 10 et 11 février 2011. Nous apprenions en même temps l'arrestation des présumés cambrioleurs. Nous avons suivi le procès d'un des cambrioleurs, relâché immédiatement avec 500 euros de condamnation, avec sursis. Comment ressentir dans ces conditions, un regain de sécurité ?

Le 15 février 2011, nous avons interpellé Monsieur le Commissaire divisionnaire de la Police pour lui faire part de notre inquiétude pour l'avenir. En réponse du premier avril 2011, il nous garantissait que tout était mis en œuvre pour lutter contre toute forme de délinquance et en particulier les cambriolages dans notre quartier. A ce jour nous constatons toujours un énorme hiatus entre les promesses et la réalité sur le terrain.

En effet, force est de constater que la politique soit disant mise en place s'avère inefficace puisque quatre nouveaux cambriolages dont l'un a été effectué en deux épisodes à quelques heures d'intervalle, ont été constatés en octobre 2011, et peut-être d'autres, inconnus de crainte de représailles en cas de dépôt de plainte.

A dénoncer aussi le caillassage des abris bus du Chemin Guilhem et de l'Avenue des Lilas pour la énième fois, la détérioration de clôture et d'objets de jardin ainsi que le constat de l'errance de groupes de jeunes insolents, particulièrement en période de congés scolaires ainsi que le rodéo récurrent d'un même motard inconscient et dangereux malgré nos signalements téléphoniques au 17.

Il est inutile de préciser que l'exaspération des riverains est à son comble et que nous voulons rompre avec l'immobilisme des autorités concernées par la sécurité publique.

Nous tenons à vous informer du danger auquel chacun de nous est quotidiennement exposé dans un quartier pavillonnaire sans histoires où toutes les générations sont représentées et nous ne souhaitons pas être un jour confrontés à des risques de dérapages qui pourraient être irréversibles.

Monsieur le Préfet que nous proposez-vous concrètement pour mettre un terme à tous ces problèmes et par là même à prendre en compte notre sécurité?

De plus en plus de riverains s'organisent pour sécuriser leur résidence par l'installation de système d'alarme onéreux mais cela ne résout pas pour autant l'inquiétude que ressentent les personnes âgées et souvent solitaires, ni celle de nos ados qui attendent seuls à la maison, l'heure du départ pour les cours, au risque de devoir affronter la visite inopinée d'un indélicat visiteur. En effet, la plupart des cambriolages ont eu lieu en journée y compris en présence des occupants. Que se passera-t-il ce jour-là ?

Nous sommes des citoyens paloisi responsables et dociles jusqu'à présent et nous nous acquittons de toutes les lourdes charges de taxations locales qui nous incombent, auxquelles nous ajoutons des investissements personnels pour nous protéger, aussi en échange ne croyez-vous pas que nous pouvons exiger un minimum de sécurité afin de garantir nos vies et nos biens comme tout autre citoyen de cette ville ?

Afin de préciser notre détermination, nous vous informons que nous adressons un courrier en parallèle à celui-ci à :

- Monsieur le Procureur de la République
- Monsieur le Ministre de l'Intérieur
- Monsieur le Ministre de la Justice

En espérant une réponse concrète et rapide à nos revendications, veuillez agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de notre profond respect.

Pour les adhérents de l'association

La Présidente de l'Association
Mme LETELLIER Karine